



RÉUNION DÉCISIVE À DOHA

La déclaration finale de la réunion souligne la volonté de la communauté internationale de répondre aux inquiétudes des pays en développement. Voici ce qu'elle prévoit :

- un accord visant à ce que les pays en développement aient plus facilement accès à des médicaments importants, tout en reconnaissant l'importance des brevets;
- des négociations visant à faciliter l'accès aux marchés agricoles, notamment par la réduction et, à terme, l'élimination, des subventions à l'exportation, ainsi que par des réductions importantes des subventions nationales qui faussent les échanges;
- des négociations visant à faciliter l'accès aux marchés des exportations non agricoles en provenance des pays les moins développés, dans le but d'autoriser à terme leur accès en franchise et hors contingent;
- des négociations visant la clarification des règles sur les mesures antidumping et compensatrices ainsi que sur les subventions, surtout en ce qui concerne les pêches, dont dépendent de nombreux pays en développement.

Les membres de l'OMC se sont également engagés à élaborer des programmes de travail sur des questions importantes pour les pays en développement, entre autres : les petites économies; le commerce et le transfert de technologie; la propriété intellectuelle; le commerce, les dettes et les finances.

En outre, l'OMC facilitera la poursuite des discussions sur des questions telles que l'investissement étranger, la politique de la concurrence, la facilitation du commerce et la transparence des marchés publics, dans le but d'entamer de nouvelles négociations dans les années à venir.

La Déclaration de Doha a également prévu la mise en place d'un cadre plus souple pour permettre aux pays en développement d'absorber, d'ordonner et de mesurer les ajustements qu'ils devront effectuer pour respecter les engagements pris devant l'OMC. Elle a également souligné l'importance de fournir de l'assistance technique aux pays les plus pauvres afin qu'ils aient les capacités et l'infrastructure nécessaires pour participer aux négociations commerciales et mettre en oeuvre les résultats.

Le directeur général de l'OMC s'est engagé à fournir un rapport complet sur toutes les questions touchant les pays en développement lors de la prochaine Conférence ministérielle qui aura lieu au Mexique en 2003.

LA POSITION DU CANADA

Le Canada appuie fermement la priorité donnée, dans le cadre de la Déclaration de Doha, aux inquiétudes des pays en développement. Le gouvernement du Canada continuera de soutenir l'ouverture des marchés internationaux aux pays en développement, car il considère que la libéralisation des échanges, plutôt que le protectionnisme, est le meilleur moyen de réduire la pauvreté de ces pays.